

INSCRIPTIONS 2025/2026

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Données personnelles

Que vous soyez étudiant-e, membre du personnel ou membre d'une organisation extérieure, l'INSA Strasbourg veille à la protection de votre vie privée dans le respect du règlement européen (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Pourquoi vous présenter un tel document ?

Ces nouveaux textes imposent aux entreprises et organismes la mise à disposition d'une information claire, intelligible et aisément accessible aux personnes concernées par le traitement de leurs données. Cette rubrique vous présente les données personnelles que nous sommes amenés à réunir et les raisons de cette collecte. Retrouvez, par rapport à votre profil, vos droits liés à ces données.

Informations générales

L'INSA Strasbourg est responsable des traitements de données personnelles et a désigné un délégué à la Protection des Données.

L'INSA Strasbourg utilise des données à caractère personnel vous concernant pour remplir sa mission d'intérêt public d'enseignement supérieur conformément à l'article 6 1.e) du RGPD.

Ce traitement est obligatoire, vous ne pouvez pas vous y opposer sauf à renoncer à suivre une formation à l'INSA Strasbourg.

Quelles informations sont collectées ?

Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'INSA de Strasbourg en qualité d'étudiant de l'établissement, vous poursuivez un cycle de formation en tant qu'élève étudiant ou apprenti. A cet effet il vous est demandé de renseigner l'application CORIANDRE en ligne comportant diverses données à caractère personnel relatives à votre état civil, vos coordonnées, vos diplômes, votre cursus, ...

Le service référent (scolarité, alternant, relations internationales, CFC) collecte les catégories d'informations suivantes :

- Identité (nom, prénom, civilité,...)
- Situation familiale (marié, pacsé, célibataire, filiation,...)
- Etat civil (date et lieu de naissance)
- Identification : INE candidat étudiants, n° Parcoursup pour les candidats bacheliers, n° d'immatriculation CVEC
- Photo d'identité (obligatoire pour édition de la carte campus, facultative pour toute autre utilisation)
- Coordonnées (tél, adresse postale et électronique,...)
- Vie scolaire (cursus, diplômes,...)
- Informations d'ordre économique et financier (gestion des bourses,...)
- Statut spécifique (sportif de haut niveau,...)

Dans l'objectif de minimisation des données collectées, lors de leur collecte certains éléments sont indiqués comme facultatifs ou nécessaires.

Il se peut que, pour respecter certaines obligations légales, d'autres informations soient nécessaires à la gestion administrative et financière de votre dossier. Ces éléments étant à la marge, ils ne sont pas listés ici, mais vous serez justifiés individuellement au moment de la collecte.

Pourquoi sont-elles collectées ?

Le traitement de données vous concernant permet aux services référents (scolarité, alternant, relations internationales, CFC) de valider votre inscription ou votre réinscription et de gérer votre cursus.

La communication par vos soins et le traitement des données en général sont obligatoires, dans le cadre de l'organisation et de la gestion des enseignements et des étudiants. Un défaut de réponse pourrait être de nature à ne pas permettre de finaliser votre inscription.

Ce traitement de données à caractère personnel a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'INSA de Strasbourg.

Les finalités sont les suivantes :

L'inscription administrative :

- la gestion des inscriptions administratives
- la gestion des droits de scolarité (paiement, volet comptable, remboursement)
- les justificatifs des droits (attestations d'assurance, pièce d'identité, CVEC)
- la réinscription des étudiants
- la fiabilisation des données par l'aide au pilotage
- la création d'un compte informatique personnel, vous attribuant notamment une adresse électronique institutionnelle et un accès aux services numériques de l'établissement
- la délivrance des cartes d'étudiant pour les nouveaux-entrants

Le suivi administratif de votre scolarité :

- la planification des cours
- la gestion de l'assiduité
- la gestion des bourses
- la gestion de votre cursus
- l'aménagement des études (handicap, sportif de haut niveau, césure,...)

La gestion de votre scolarité :

- l'inscription pédagogique
- l'organisation des enseignements
- l'organisation des examens et des jurys, la collecte des notes, la gestion des épreuves de rattrapage
- la délivrance des relevés de notes et attestations de réussite
- la délivrance du diplôme
- la gestion de votre cursus à l'étranger (programmes internationaux)

La gestion de la couverture accidents du travail des étudiants (déclaration nominative au Rectorat pour la gestion du risque « Accident du travail », gestion des déclarations d'accidents)

La gestion de la statistique, des enquêtes institutionnelles internes et externes (Evaluation des enseignements, remontées ministérielles de données type « Enquête SISE », ...)

Partage ou transfert des données vers d'autres entités

Sont destinataires des données vous concernant :

- **Les services de l'INSA de Strasbourg** : Service d'aide au pilotage, direction de la stratégie, service INSA Entreprises, service des ressources humaines, direction des systèmes d'information et numérique, service des relations internationales, agence comptable, , centre de formation continue, la bibliothèque de l'INSA, la psychologue conseil de l'INSA, enseignants concernés.
- **Des organismes externes** prestataires pour les certifications ou avec lesquels l'INSA a des obligations : Chambre franco-allemande de Paris (pour la certification WIDAF), prestataire marché pour la certification TOIEC, Rectorat, CROUS, Conférence des Grandes Ecoles, Commission des Titres d'Ingénieur, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de la culture, Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, Alsace Tech, association des diplômés Arts et Industries.

Durée de conservation des données personnelles

Les données sont conservées en base active le temps de la période de présence de la personne concernée (sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires).

Au-delà, ces données peuvent être archivées sur un support informatique distinct et à accès très limité, conformément aux règles applicables en matière d'archives publiques et d'archives privées.

La durée de conservation des données est conforme aux prescriptions des durées d'utilité administrative issues de l'instruction [Education Culture DAF DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005](#).

Cette durée peut être raccourcie si, par décision de l'INSA Strasbourg telle ou telle catégories de données sont susceptibles d'être supprimées, sans violation d'une durée légale de conservation à caractère personnel et sous condition d'épuisement des finalités du traitement vous concernant.

Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les appliquer ?

Vous disposez des droits suivants :

- droit d'être informé ;
- droit d'accès ;
- droit de rectification ;
- droit de restreindre le traitement ;
- droit à la portabilité des données ;
- droit d'opposition si vos données sont utilisées à d'autres fins ne relevant pas d'une obligation légale.

Vous pouvez solliciter votre service référent (scolarité, alternant, relations internationales, CFC) ou le Délégué pour l'exercice de ces droits par mail à l'adresse dpo@insa-strasbourg.fr ou par courrier à l'adresse :

Délégué à la Protection des Données
INSA Strasbourg
24, boulevard de la victoire, 67084 STRASBOURG

Si vous n'obtenez pas de réponses à vos requêtes dans un délai raisonnable (1 mois prorogeable sur motivation) et outre les voies de droit devant les tribunaux compétents, vous pouvez porter une réclamation auprès de l'autorité de contrôle à savoir la CNIL à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

L'INSA Strasbourg vous informe qu'elle ne prend aucune décision entièrement automatisée à votre égard.